



RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019 RÉINSCRIPTIONS / INSCRIPTIONS AU COLLÈGE ROSE SAINT-JUST

Les réinscriptions se feront selon le calendrier.

Les formalités d'inscription seront accomplies par le Représentant légal de l'enfant (aucun autre adulte ne sera accepté). Une pièce d'identité sera d'ailleurs réclamée.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- Récépissé de remise des livres (**aucune inscription ne sera possible sans ce document**)
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- 4 photos d'identité
- 1 attestation d'assurance
- 1 photocopie de la page vaccinations du carnet de santé (**uniquement pour les 6^{ème} et les nouveaux arrivants**)
- 1 photocopie du livret de famille (page concernant les parents et tous les enfants)
- 1 justificatif d'adresse
- **Pour les élèves de 6^{ème} : (copie PAI ou PAP)**

Si les parents sont divorcés :

- Copie du jugement de divorce précisant le parent ayant obtenu la garde de l'enfant et fixant son lieu de résidence.

DEMANDE DE BOURSE

A la rentrée 2018, **la demande de bourse de collège s'effectuera désormais en ligne pour tous les collèges publics.**

Pour cela les parents ou responsables légaux des élèves devront se connecter **du 03 septembre au 18 octobre 2018** via le portail :

<https://teleservices.ac-martinique.fr>

avec le compte de l'Education Nationale (ATEN) délivré par le collège.

Les codes vous seront transmis et le portail sera actif en septembre.

Vous devez absolument posséder une adresse mail, sinon en créer une pour l'activation du compte Education Nationale.

Vous pourrez éventuellement vous rapprocher de la Cyberbase de Trinité.

Des informations supplémentaires (guides, tutoriels) seront communiquées à la fin du mois d'août 2018.

ACHAT DU TEE-SHIRT DE SPORT

Lors de l'inscription les parents auront la possibilité d'acquérir le tee-shirt de sport au prix de **10,00 €**.